

La Roquette

Magazine

Magazine de la ville de La Roquette-sur-Siagne



Urbanisme

Services
Techniques

Télétravail

Réserve de
sécurité civile



N° 3 - Décembre 2020



@villeLaRoquettesurSiagne



www.laroquettesursiagne.com

Madame, Monsieur,

Depuis notre prise de fonction le 25 mai 2020, cinq mois ont passé et nous sommes à nouveau confrontés aux difficultés liées au confinement.

Celui-ci génère du retard dans le traitement des sujets du quotidien (la sécurité routière, les nuisances sonores, les conflits de voisinage, le suivi des travaux et l'entretien de notre commune) parfois avec des effectifs réduits, mais également avec la CAPG, notre communauté d'agglomération, pour la constitution et la participation aux assemblées, commissions et syndicats. En résumé toutes nos actions ont été impactées.

Les projets d'urbanisme déjà engagés et la demande très forte concernant les nouvelles possibilités d'urbanisation au regard du PLU tiennent également une place importante dans la gestion de la commune.

Malgré cela nous poursuivons nos efforts d'amélioration de notre cadre de vie et de sécurité avec le soutien entier à notre police municipale (renforcement de l'équipe et du système de vidéo-protection), et la présence sur le terrain des services techniques.

Le contexte lié à la pandémie ne permet pas actuellement d'organiser les réunions-échanges que nous souhaitons vous proposer, ces rencontres restent une priorité, ainsi que la possibilité de vous informer et de nous contacter par l'intermédiaire de notre page Facebook (@villeLaRoquettesurSiagne) et notre site www.laroquettesursiagne.com.

Pour le moment nous ne sommes pas certains que la traditionnelle cérémonie des vœux puisse avoir lieu. Nous préparons une manifestation virtuelle en remplacement, le cas échéant.

Toute l'équipe du conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter une année 2021 plus sereine et un rapide retour à un mode de vie moins contraignant peut-être grâce à la recherche médicale et la possibilité d'un vaccin anticovid.

Soyez vigilant pour vous et vos proches.
Bien sincèrement.
Votre maire

Christian Ortega
Maire

Vice-président de la C.A. du Pays de Grasse



Conseil communautaire du Pays de Grasse du 5 novembre, lors duquel des délibérations importantes ont été votées, notamment l'attribution d'une subvention exceptionnelle de fonctionnement à Montagn'habits pour la mise en place en urgence de fabrication de masques.



Mardi 24 novembre, réception du chantier d'éclairage public chemin piétonnier Corporandy au village, en présence des élus et de Y. Joly représentant du SDEG 06 (syndicat départemental de l'électricité et du Gaz).



Dépôt de gerbes au carré militaire, cimetière et au monument aux morts, place Makovski lors des émouvantes cérémonies du 11 novembre qui se sont tenues en comité restreint en raison de la situation sanitaire.

Azur Team Karaté



SOMMAIRE

Agenda du maire	2
Focus - Azur Team Karaté	3
Dossier - Urbanisme	4
- Services techniques.....	6
Vie pratique	
- Participation citoyenne.....	8
- Travaux.....	9
- Télétravail.....	10
- Affaires sociales.....	11
- Enfance et Jeunesse.....	12
- Animaux	13
- Pigeonnier du village	18
Vie associative	14
Intercommunalité	16-19
Bon à savoir.....	17

La Roquette, magazine n° 3

Directeur de la publication :
Christian Ortega
Rédactrice en chef : Sylvie Morlière
Rédaction : Sylvie Morlière, Sandrine
Sanchez, Sylvie Delaroque
Conception : Sylvie Delaroque
Contact : 04 92 19 45 08
communication@laroquettesursiagne.com

Bulletin trimestriel, dépôt légal à parution
Tirage : 2 900 exemplaires
Mairie de La Roquette-sur-Siagne
CS 23100 - 630 chemin de la Commune
06550 LA ROQUETTE-SUR-SIAGNE
Site internet : www.laroquettesursiagne.com
Page facebook : @villeLaRoquettesurSiagne
Imprimé par Riccobono sur papier PEFC
Crédit photos : adobestock.com
Distribution gratuite

Les chevaliers au grand cœur

Rencontre avec José Gabrielle et Nicolas Malcoiffe, respectivement entraîneur principal et adjoint d'**Azur Team Karaté**, club qui affiche 20 ans d'existence et pratique le WadoRyu.

Le palmarès est édifiant pour un club de petite commune : plusieurs titres de champion de France et un de vice-champion d'Europe cadet.

Deux élèves s'illustrent particulièrement : Kenzo l'aîné a intégré le CRESP à Paris en équipe de France et Lenny vient d'obtenir la 2^e place à l'Open Adidas en

minimes. Tous deux fils de Nicolas Malcoiffe.

Dans le dojo spécialisé en Kunité (combat), l'amour de cet art martial est perceptible. Les deux enseignants sont passionnés, impliqués animés par l'envie de transmettre et partager !

A découvrir sans modération ! lorsque l'on aura fait un "Mawashi-Geri" à ce satané virus...





Une **URBANISATION** plus homogène

Concilier contraintes de la loi, défis climatiques et environnementaux et construire en harmonie avec l'existant en raisonnant développement durable un véritable challenge !

Les contraintes des lois qui sont promulguées sont nombreuses : le PLU, Plan Local d'Urbanisme, validé en 2017 se substitue au POS, Plan d'Occupation des Sols, et le COS, Coefficient d'Occupation des Sols, en vigueur depuis 1995 est remplacé par le coefficient d'espaces verts et le coefficient d'emprise au sol. La différence principale réside dans la définition précise du droit des sols applicable à chaque terrain, et celle des orientations d'urbanisme et d'aménagement dans le cadre du PADD, Projet d'Aménagement et de Développement Durable, et selon les dispositions du SCoT, Schéma de Cohérence territoriale.

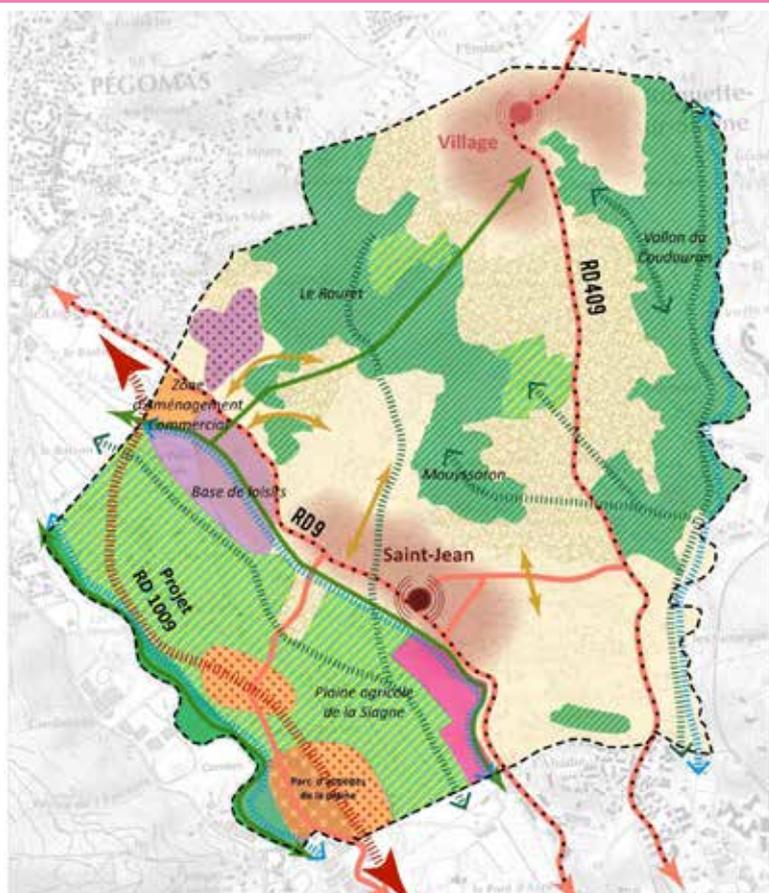
Généralement les grands projets immobiliers sont décalés l'année qui précède une élection municipale et la nouvelle municipalité est sollicitée pour de nom-

breux projets dès son élection. Il se trouve que la nouvelle municipalité doit aussi faire face à la pandémie et subir le retard de projets déjà engagés précédemment qu'elle se doit d'assumer. Le dispositif SRU imposant 25% de logement sociaux à l'objectif 2025 a conduit le préfet des Alpes-Maritimes à faire un rappel à l'ordre à la commune qui est en-deçà des objectifs fixés pour la période 2017-2019, il dresse donc un bilan de carence qui engendre des pénalités financières, 10% des recettes fiscales de la commune, plafonnées à 5% du budget communal.

Les procédures sont longues car les projets de construction doivent être validés par la ville, la communauté d'agglomération et le département pour les constructions sur les voies départementales. Par ailleurs, la commune dispose de peu de foncier et la tendance à morceler des grands propriétaires augmentent les difficultés à avoir une harmonisation urbanistique.

Urbaniser dans le respect et la préservation de notre environnement est un

LA ROQUETTE SUR-SIAGNE



-  zone forestière et réservoir de biodiversité
-  zone agricole et plaine de la Siagne
-  zone d'aménagement urbain
-  Base de loisirs
-  zone d'aménagement commerciale

processus qui demande mûre réflexion pour aboutir à une cohérence de l'habitat et de l'activité économique dans une esthétique globale. Cette urbanisation devrait se limiter au strict nécessaire généré par la croissance exponentielle de la population.

L'architecte conseil du CAUE (Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement) tient une perma-

nence gratuite en mairie le premier vendredi du mois (sur rendez-vous).

Le service urbanisme est ouvert au public les **lundis, mardis et jeudis, seulement sur rendez-vous.**

Vous trouverez toutes les informations et documents sur le site de la mairie onglet "urbanisme"
www.laroquettesursiagne.com

CONTACT :

Tél. : **04 92 19 45 00** ou
urbanisme@laroquettesursiagne.com
en précisant l'objet de votre demande et vos coordonnées.





1

Les services techniques ont fait peau-neuve !

Après de longs mois à restaurer le bâtiment, remplacer tout l'outillage détérioré par les inondations de 2019 et les retards générés par le confinement, l'équipe du centre technique municipal goûte le plaisir de locaux agréablement rénovés et d'outils flambants neufs pour mener à bien leur mission d'entretien, d'amélioration du patrimoine communal (mairie, écoles, terrains de sports et de loisirs...) réalisation de travaux sur les bâtiments, dans les espaces verts et l'aménagement urbain.

Les services s'articulent autour de **Quentin Lebel**, responsable du pôle travaux et **Guillaume Ronvaux**, responsable du centre technique. **Valérie Mosca**, à l'administration du centre technique. **Jean-Louis Bourgeois**, à la tête des espaces verts, de la voirie et de la sécurité et **Rémi Morena**, à la gestion des bâtiments. Ils sont épaulés par une équipe de 8 personnes réparties sur ces deux axes majeurs.

Cette équipe couvre les domaines de compétences indispensables aux exigences des travaux multiples et variés : maçonnerie, électricité, menuiserie, plomberie et bricolage...

Ils sillonnent par tous les temps notre territoire communal pour nous permettre d'apprécier le bon vivre à La Roquette, en partie grâce à un entretien régulier du domaine public



2



3



4



5



6



7

et des améliorations du mobilier urbain. Ils ont récemment restauré le banc public de la place du village, ainsi que l'escalier qui relie la place Estable à la place Makowski, bancs au jeu de boules, nettoyé les vallons, etc.

Vous pourrez tester la nouvelle passerelle qui enjambe le Béal. Actuellement les services construisent un nouvel abri containers poubelles, installent des toilettes au cimetière.

Photos :

- 1 - locaux du centre technique municipal
- 2 - les locaux après le passage des inondations de 2019 ;
- 3 - une partie de l'équipe d'entretien de la voirie ;
- 4 - l'atelier menuiserie ;
- 5 - passerelle pont place Pallanca ;
- 6 - escaliers entre places Makovski et Estable ;
- 7 - la nouvelle bétonnière ;
- 8 - les bureaux ;
- 9 - banc public place J. Thomas après restauration.



8



9

CENTRE TECHNIQUE COMMUNAL
 189 chemin de Cravesan
 Tél. : 04 93 90 88 12



Inondations solidarité

Solidarité roquettane

Un très bel élan de générosité a animé nombre de nos concitoyens à la suite des terribles inondations qui ont littéralement submergé les vallées du haut pays niçois.

Les habitants de la Roya, de la Vésubie et de la Tinée ont vécu un véritable tsunami, certains ont été complètement isolés et dépouillés de tous leurs biens par les flots en furie.

À La Roquette nous avons reçu quantité de biens de première nécessité. Ils ont été remis aux autorités sur place ainsi que les nombreux dons en numéraire récoltés dans les urnes à disposition.

Le conseil municipal, a quant à lui, voté une enveloppe de 2000 euros pour les sinistrés.

Nous tenons à remercier chaleureusement toutes les personnes qui ont participé à cette action humanitaire !

Prenez soin de vous et relisez le DICRIM qui vous a été remis avec le précédent magazine, il contient toutes les consignes pour se préparer et gérer au mieux une situation de crise liée aux déchaînements des Éléments.

Vous pouvez vous inscrire au **service d'alerte** Viappel, directement en mairie ou 04 22 21 50 11 ou par email : b.prodhon@laroquettesursiagne.com

La police municipale étend le réseau **PARTICIPATION CITOYENNE**

Autrefois nommé «voisins vigilants», le dispositif **«participation citoyenne»** vise à renforcer la sécurité en faisant appel à la vigilance de chaque citoyen.

Vous trouverez dans la plaquette ci-jointe tous les bons réflexes pour lutter contre les cambriolages, prenez en connaissance et conservez-la à portée de main, elle recèle de nombreux conseils et de numéros utiles.

Des référents de quartier seront prochainement désignés, ils vous seront communiqués dans ce magazine. Vous pourrez vous adresser à votre référent et lui faire part des problèmes liés à la sécurité au sein de votre quartier, il sera le lien avec la police municipale.

Vous pouvez rejoindre ce réseau «participation citoyenne» et vous procurer auprès de la police municipale un autocollant (1 par foyer) qui vous identifiera. Cet autocollant pourra être apposé sur votre porte ou portail, les indélébiles seront ainsi informés de votre participation à l'opération.

Si vous êtes témoins de tentatives d'intrusions ou victime d'un cambriolage, appelez la police municipale, au **04 93 93 28 27** ou **06 72 14 97 29** ou la gendarmerie au **17**.



Rentrée scolaire



Christian Ortega, maire, Sonia Fregeac adjointe, et les membres du conseil municipal ont accueilli les enseignants des groupes scolaires à l'occasion de la pré-rentrée, lundi 31 août salle des mariages.

Après les allocutions de bienvenue, les travaux effectués au cours de l'été ont été présentés, et les **bacheliers** ayant obtenu la mention **"Très Bien"** au baccalauréat de juin 2020 ont été félicités et honorés sous les applaudissements fournis de l'assemblée.

Avec les précautions en vigueur en raison de la COVID, le maire a remis les récompenses, un bon d'achat pour Cultura. Un buffet, comme on les regrette aujourd'hui, a clôturé cette sympathique réception.



Opération nettoyage

Depuis plus d'une décennie, deux épaves en état de "décomposition avancée" polluaient le paysage et le plaisir des promeneurs qui fréquentent régulièrement la forêt de la Bastidasse.

Aussi nous avons, grâce à l'intervention rapide de la police municipale, diligenté une entreprise qui a été chargée de les retirer.

Un projet de réhabilitation et d'aménagement est aujourd'hui à l'étude pour la signalisation et la réalisation de sentiers et parcours de promenade, zones de détente en divers points de la commune. Nous vous ferons part de l'avancement du projet très bientôt.

Signalez-nous les dépôts sauvages que vous pourriez constater lors

de vos promenades sur la commune.

Nous avons besoin du civisme de tous pour respecter notre magnifique patrimoine naturel.



1



2



4



3

Travaux

Au-delà des travaux réguliers d'entretien de la commune, tel le traçage au sol des passages piétons sur les voies départementales, (2) les travaux d'étanchéité à la médiathèque, les services techniques ont également fabriqué les nouveaux abris containers qui seront installés chemin des Roques et bd du 8 mai.

Pour le bien être des enfants, à l'école du village (1) les jeux en bois et le revêtement de sol ont laissé place à un sol souple et des jeux en matériaux recyclés qui ne nécessitent pas d'entretien. Un nouveau système de climatisation réversible est installé, il devrait permettre une **économie d'énergie de 30% ainsi que l'éclairage à led dans les faux-plafonds.**

La salle de spectacle de la médiathèque a été équipée d'un système d'assainissement de l'air. (3)

Pour votre sécurité, un nouveau trottoir équipé d'un arrêt de bus avec accès PMR (Personnes à Mobilité Réduite) est en cours de réalisation boulevard des Mimosas (4) et la 3^e phase de l'élargissement du chemin des Roques a démarré.

Pour votre confort, de nouvelles toilettes sont à votre disposition au tennis et au cimetière.

Enfin, cerise sur le gâteau, la mairie, la maison des associations et la chapelle St-Jean se parent d'habits de lumières pour le plaisir de nos yeux !



TÉLÉTRAVAIL



Dans les années 1970, le télétravail naît aux USA, il se développe grâce aux nouvelles technologies de l'information, ordinateur personnel entre autres et au tout nouveau WEB, la toile en français.

A la même époque le sénateur Pierre Lafitte crée le technopôle de Sophia-Antipolis, du prénom de son épouse Sophie et du nom antique d'Antibes. Ces nouveaux moyens d'information se développent considérablement avec la fibre optique aussi nommée autoroutes de l'information, qui augmente considérablement la rapidité et l'intensité des échanges. Dans les années 2000 le télétravail et les visioconférences, deviennent un véritable enjeu pour les entreprises au regard de la mondialisation des échanges. Une législation du travail à domicile a été implémentée en 2002 pour encadrer ces nouvelles pratiques.

L'objet est de permettre les échanges oraux à distance et visioconférences et de diminuer de façon non négligeable les déplacements professionnels et permettre de travailler à domicile à toutes les personnes qui ne peuvent sortir pour des raisons médicales.

Avec la brutale apparition de la covid19, ces nouvelles TIC, Technologies de l'Information et de la Communication sont une aubaine pour pallier ce

confinement et autres désagréments induits par la pandémie et permettre de maintenir des activités.

A la mairie de La Roquette, ce dispositif a permis à tous les services compatibles avec ce type d'échanges à distance de rester opérationnels. Ici, hormis l'accueil, le service de l'état civil, le cadastre, les employés ont été dotés des outils leur permettant d'exercer leur mission à domicile afin de ne pas paralyser tout le fonctionnement et de respecter les mesures sanitaires strictes.

"...véritable enjeu pour les entreprises au regard de la mondialisation des échanges..."

Tous les services sont organisés de sorte qu'il y ait toujours quelqu'un pour accueillir le public.

Les agents fonctionnent en binôme en alternance, télétravail à domicile/travail en présentiel, selon un planning établi par la directrice générale des services et selon les directives gouvernementales.

Les visioconférences qui sont en nette émergence permettent d'organiser les réunions qui ne pourraient se tenir en présentiel, un smartphone ou un ordinateur personnel y suffisent largement comme équipement.

Tous ces travaux se font sous contrôle et les employés font un rapport hebdomadaire de leurs activités, ceci pour rassurer la minorité d'irréductibles qui assimilent télétravail et farniente !...

Noël des seniors

Nous arrivons à la période des fêtes et malheureusement la crise sanitaire est encore très présente. Malgré cette situation, nous maintenons la distribution des colis et des bons-cadeaux-restaurants à la mairie, (salle de réunion au rez-de-chaussée) comme les autres années.

Nous vous accueillerons du mercredi 9 au mardi 15 décembre (hors WE) uniquement le matin de 9 h à 12 h.

Les bons-cadeaux restaurants seront valables dès le jour de la distribution (si le confinement le permet) aussi bien sur place que pour les

plats à emporter. La date de validité, qui sera prolongée, vous sera précisée lors du retrait des cartes (en fonction des mesures gouvernementales).

L'équipe du CCAS souhaite à tous les seniors Roquettans de très belles fêtes de fin d'année et vous présente ses meilleurs vœux pour 2021.



Petite enfance



La commune est dotée aujourd'hui de deux structures «petite enfance» pour trois modes de garde différents pour nos tout-petits, en fonction de vos besoins.

- Une **structure multi-accueil** comprenant une crèche familiale et une halte garderie se situe au quartier St-Jean. Tél : **04 92 19 02 97** ;

- Des lits réservés pour nos petits Roquettans dans la crèche collective «**Les petits chaperons rouges**» à Cannes-la-Bocca en limite de commune (côté Pont-d'avril)
Tel : **04 83 88 00 47**

Dans ces deux structures, les inscriptions se font toute l'année directement sur place.

De plus, une crèche collective est actuellement en cours de construction au village. Aucune date n'est encore fixée pour l'ouverture et aucune pré-inscription ne sera prise pour l'instant. Les informations à ce sujet vous seront données en temps voulu.

DÉSINFECTION

Le port du masque étant aujourd'hui une nécessité durable aussi bien en intérieur qu'en extérieur et la protection de nos petits étant une priorité, la commune a décidé d'équiper sa structure multi-accueil d'un dispositif «**Uvo-Care**».

Il s'agit d'un boîtier permettant d'assainir en 3 minutes les masques, (tissu ou chirurgicaux) ainsi que les objets utilisés tous les jours (stylos, clés, téléphone...).

Nul doute que ce dispositif, durant cette crise sanitaire deviendra un objet du quotidien en limitant les masques et les lingettes de désinfection.



NOUVELLE ASSISTANTE SOCIALE

Julie Marty, assistante sociale à La Roquette-sur-Siagne nous quitte pour un nouveau poste. Nous lui souhaitons une pleine réussite pour la suite.

Depuis le 2 novembre c'est Carole Laurie qui prend en charge les dossiers des Roquettans

Elle reçoit les mardis et jeudis matins dans le bureau jouxtant la médiathèque- 888 av. République, sur rendez-vous au **04 89 04 33 10**.

PETITES ANNONCES

Recherche pour naissance de jumeaux en janvier 2021
une poussette avec «cosy».
Tél : **06 27 32 25 52**

Vous souhaitez profiter de ce nouveau service, le prochain dépôt d'annonces doit être fait avant le 10 février pour une parution au 1^{er} mars 2021.

- en mairie au CCAS
- par tél. au **04 92 19 45 13**
- par mail à ccas@laroquettesursiagne.com



La culture du PATRIMOINE

Les 14 octobre et 4 novembre, un groupe de 20 enfants du périscolaire des mercredis est allé visiter les cultures du **Groupe MUL** à la Roquette-sur-Siagne.

Au programme, une balade à travers de vastes champs de jasmins, roses de mai et géraniums avec des explications gentiment apportées par Cécile Mul, présidente directrice générale, qui a répondu aux nombreuses questions du groupe. Les enfants, toujours friands de nouvelles connaissances, ont pu assister à la récolte du jasmin et rencontrer ces travailleurs qui peuvent être jusqu'à soixante les jours de grandes cueillettes. Bien évidemment, les jeunes ont pu repartir avec leur propre récolte. L'objectif de cette visite étant de découvrir les richesses de notre patrimoine à travers

cette tradition familiale de culture de fleurs des environs de Grasse, que perpétue la Famille Mul depuis cinq générations.

Ils ont également découvert la propriété **CHANEL** sur le domaine qui organise de nombreux événements pour son célèbre parfum N°5 dont chaque flacon de 30ml contient mille fleurs de jasmin et douze fleurs de rose de mai cultivées sur les 12 hectares de la propriété sur la Roquette. Un partenariat exclusif renouvelable tous les 10 ans entre Chanel et la famille Mul permet de pérenniser cette activité dans le respect de la tradition horticole de notre vallée, et s'inscrit dans le développement durable d'un point de vue environnemental, économique et social.

LA SEMAINE DU GOÛT

DU 12 AU 18 OCTOBRE 2020

31^{ÈME} ÉDITION

Les enfants des classes de CM1 et CM2 du groupe scolaire Saint-Jean ont participé, la semaine précédent les vacances scolaires de la Toussaint, à une animation pâtisserie à l'occasion de la 31^è édition de la "**semaine du goût**", sous la direction de Grégory Dalmasso, chef de la cuisine centrale et Tania Peysson, responsable Elior.

Cet atelier "tarte aux pommes" a permis de leur faire découvrir la cuisine tout en mettant à l'honneur les pommes bio locales.





Pourquoi adopter en refuge ?

Les refuges ont un large éventail d'animaux stérilisés et identifiés qui ont été abandonnés et attendent de retrouver la douceur d'un foyer attentionné. Les raisons les plus fréquentes d'abandons sont liées à un contexte familial de rupture ou au fait que posséder un animal engendre des contraintes et des responsabilités que «la famille» n'est plus prête à endosser.

Les refuges sont souvent surpeuplés entre les animaux errants et ceux qui ont été rejetés par leurs maîtres parfois contraints par les circonstances mais souvent par inaptitude à assumer leurs choix.

Alors adopter dans un refuge c'est :

- **Sauver des vies** en permettant de libérer des places pour d'autres animaux en détresse.

- **Donner une seconde chance** après le traumatisme de l'abandon.

"donner une seconde chance..."

qui existe depuis des décennies.

- **Limiter la surpopulation**, tous les chiens, chats et lapins sont stérilisés dans les refuges pour éviter de contribuer à la surpopulation animale.

- **Etre solidaire et offrir du bonheur.**

- Adopter coûte souvent moins cher !

Car les animaux sont sociables, éduqués, vaccinés, traités contre les maladies courantes, donc prêts à intégrer un foyer sans autre forme de procès.



L'école du chat Riviera dont la vocation principale est de porter secours aux chats et chatons errants ou abandonnés, en les soignant, les stérilisant et en les proposant à l'adoption, s'occupe également des nouveaux animaux de compagnie (lapins, oiseaux, furets, cochons d'inde, etc...)

Où trouver une association près de chez vous ?



Dispensaire "Jeanine Vincent" - S.P.A.
17 av. Maurice Jeanpierre
06110 LE CANNET

Tél. : 04 93 69 92 95
lecannet@la-spa.fr
Chiens et chats



Ecole du chat Riviera
1160 chemin des Roques
06550 LA ROQUETTE-SUR-SIAGNE

Tél. : 06 68 21 83 56
ecolechatriviera@gmail.com
Chats et N.A.C. (nouveaux animaux de compagnie)

I-CAD

Identification des carnivores domestiques

Pour toutes vos démarches liées à l'animal, adressez vous au fichier national d'identification **I-CAD**.

www.i-cad.fr

Centre d'appels : **09 77 40 30 77**
(coût d'un appel local, non surtaxé)

contact@i-cad.fr

112-114 avenue Gabriel Péri
94246 L'Hay les Roses Cedex

www.identifier-mon-animal.fr



Nous remercions Nicole Vallauri, présidente déléguée à la SPA du Cannet et son équipe de nous avoir reçu au dispensaire du Cannet pour la préparation de cet article.

A.D.N.A. (Association de défense contre les nuisances aériennes)



Le trafic aérien de l'aéroport de Cannes-Mandelieu engendre toujours autant de nuisances sonores et de pollution au-dessus de nos têtes, mauvais pour la planète et pour les riverains survolés.

L'ADNA s'est donc jointe à un mouvement national qui réclame une régulation du trafic aérien dans le cadre de la lutte pour l'urgence climatique.

Cible de leur action : les jets privés qui ont un coefficient de gaz à effet de serre (GFS) de 10 à 30 fois supérieur aux avions commerciaux au km par passager transporté et qui pourrissent la vie des riverains pour le profit d'une minorité fortunée.

Malgré une invitation tardive et limitée aux adhérents de l'association, une cinquantaine de personnes se sont réunies samedi 3 octobre au rond-point de l'aéroport où le maire de La Roquette a rejoint le rassemblement en fin de matinée.

Faites entendre votre voix, rejoignez l'ADNA (www.adna06.fr). Inactifs aujourd'hui, totalement sinistrés demain !



Florence Cornelis, présidente



Caroline Amalric, secrétaire générale



Nadège Picon, trésorière

ZÉRO DÉCHET, une nouvelle association

Motivés et enthousiastes, quelques Roquettans adeptes du Zéro Déchet et ayant participé l'an dernier au projet **Objectif Zéro Déchet** organisé par le SMED viennent de créer l'association "**La Roquette Zéro déchet**".

Forte du soutien de la mairie de La Roquette, du SMED (Syndicat mixte pour l'élimination des déchets) et de Zero Waste France (association environnementale spécialisée dans la lutte contre les déchets), l'association a pour objectif de contribuer au développement de la démarche zéro déchet et zéro gaspillage dans notre commune ainsi que d'informer chacun et chacune d'entre vous, habitants et commerçants, sur les enjeux liés à la gestion des déchets.

À cette fin, elle prévoit d'organiser divers ateliers, temps d'échange et animations qui vous permettront soit de vous initier à la pratique du zéro déchet, soit de la renforcer : tri et compostage, opération de nettoyage de la nature, fabrication de produits maison, conférence sur la gestion des

déchets, visite d'une déchetterie, cuisine zéro gaspi, Noël en mode zéro déchet, courses en vrac, etc...

Pour participer à ces événements, il vous suffit simplement d'adhérer à l'association en remplissant le bulletin d'inscription disponible sur demande. La cotisation s'élève à 10 euros par personne et est valable un an (année civile).

L'association accepte tout au long de l'année les dons de tissus, boutons, pelotes de laine, fils de couture, machines à coudre, vieux t-shirts et chaussettes... pour leur donner une nouvelle vie dans les ateliers organisés dès qu'il sera à nouveau possible de se réunir.

Il était prévu de vous présenter ces activités au marché de Noël, malheureusement la situation sanitaire ne le permet pas.

Florence, Caroline et Nadège, qui gèrent l'association, sont à votre disposition par mail adressé à lacroquettezerodechet@gmail.com, par téléphone au **06 63 28 72 68**.

ESPACE CULTUREL ET SPORTIF DU VAL DE SIAGNE, salle de spectacle

Les ennuis volent toujours en escadrille !

Les mesures sanitaires avaient déjà énormément affecté les activités de ce superbe espace mis à disposition par la communauté d'agglomération, et maintenant le maire se voit contraint de limiter l'utilisation de la salle de spectacle depuis septembre dernier à cause de malfaçons de la dalle qui empêchent de déplier les gradins et garantir la sécurité à 100%.

Après une longue expertise, l'expert judiciaire a clairement défini la responsabilité des entreprises et de la maîtrise d'œuvre. Ceci permet d'avoir recours aux assurances pour réaliser les travaux de réfection qui pourraient démarrer en septembre 2021 pour une durée de neuf mois. Des modules devraient être en place pendant les travaux pour maintenir certaines activités.



Nice-Matin du mardi 3 novembre 2020

Tous ces déboires nuisent particulièrement aux associations qui voient leurs activités réduites à une peau de chagrin, voire au néant. L'association Culturelle du Val de Siagne avait trouvé un accord avec le maire de Pégomas pour produire les spectacles salle Mistral, mais ceci a bien évidemment un coût supplémentaire qui met l'association en danger malgré la subvention exceptionnelle de 2000 € accordée au dernier conseil municipal. Pour le moment, reconfinement oblige, tous les spectacles prévus ont été reportés en 2021, si la science trouve le moyen de nous protéger de ce fichu virus !

Ça s'est passé



Ils se sont dit "OUI" !

Le 24 octobre, Lionel Amalric et Caroline Heger se sont unis en présence de leurs deux filles.

Théâtre "Allons enfants"

Le 19 septembre, l'association culturelle du Val de Siagne a proposé un spectacle de l'Histoire de France contée en musique avec humour, dynamisme et fantaisie.



NOUVEAU



JARDIN DU CHANVRE

Cette nouvelle boutique ouverte en juillet, vous propose toutes sortes de produits à base de chanvre, **cbd** (bien-être, relaxation, cosmétiques bio, thés, huiles, infusions, produits pour animaux, etc...).

La boutique fait également "relais colis".



195 avenue de la République
Tél. : 06 70 31 35 87
 du lundi au samedi de 9 h à 13 h et de 15 h à 19 h + service de livraison

Réserve intercommunale de sécurité civile

Notre territoire est concerné par de nombreux risques majeurs : naturels, technologiques et liés au développement de la société.

Aussi nous faut-il renforcer notre politique de sécurité civile pour être prêts à faire face aux événements exceptionnels qui peuvent se présenter à nous.

La loi du 13 août 2004 de modernisation de la sécurité civile souligne notamment qu'elle soit l'affaire de tous. Elle rappelle que si l'État est le garant de la sécurité civile au plan national, la municipalité joue un rôle essentiel dans l'information et l'alerte de la population, la prévention des risques, l'appui à la gestion de crise, le soutien aux sinistrés et le rétablissement des conditions nécessaires à une vie normale.

Pour aider les communes à remplir ces missions, la loi offre la possibilité aux intercommunalités de créer une «**réserve intercommunale de sécurité civile**» (RISC), fondée sur les principes du bénévolat et placée sous l'autorité fonctionnelle du président de l'intercommunalité, dans les conditions fixées par les articles L. 1424-8-1 à L. 1424-8-8 du code général des collectivités territoriales. Elle sera mise à disposition du DOS (Directeur des Opérations de Secours- maire ou préfet) dans le cadre de son pouvoir de police et pour les missions qui lui sont dévolues.

La CAPG aide déjà les communes à réaliser leurs documents officiels (avec le soutien du CYPRES), **DICRIM** (Document d'Information Communale sur les Risques Majeurs) et **PCS** (Plan Communal de Sauvegarde) et le projet de création de la **RISC** a été inscrit dans les statuts de la CAPG. Par délibération en date du 29 mars 2019, notre communauté d'agglomération a acté la création de la Réserve Intercommunale de Sécurité Civile du Pays de Grasse.

Elle aura vocation à agir dans le seul champ des compétences communales, en s'appuyant sur les solidarités locales. Elle ne visera en aucune manière à se substituer ou à concurrencer les services publics de secours et d'urgence.



De la même manière, son action est complémentaire et respectueuse de celle des associations de sécurité civile, caritatives, humanitaires ou d'entraide.

Vous aussi, faites preuve de solidarité et de citoyenneté pour votre territoire, engagez-vous !

Rétroplanning :

Réunion du Jury : **début 2021**

Formations des volontaires: **1^{er} trimestre 2021**

Mise en place : **fin 2^e trimestre 2021**

Opérationnalité de la Réserve : **septembre 2021**

Pour s'inscrire :

Téléchargez la fiche d'inscription sur le site

www.paysdegrasse.fr

CARNET - août à octobre 2020

Naissances

DUFORESTHUTTIN Tiliann
 PORTA Charlyne
 MARINO Kenzo
 DUARTE ANDRADE Kassy
 DALMASSO Giuliana,



Mariages

GACHET Cédric et CHAPET Frédérique
 CASSARO Christophe et CHAUSSADE Louise
 LAURIN Claude et MORIN Gisèle
 MESSERE Julien et DOUCET Manon
 RETY Romain et LEHMANN Cindy
 AMALRIC Lionel et HEGER Caroline
 DER MEGRDITCHIAN Victor et KIOSOVAK senia

Décès

RIBO Jean	CHARRIER Camille
FOUCACHON Aimé	Veuve COLOMBO
CASTALDINI Henri	ABELLO Joseph
LE MINTIER DE LA MOTTE	PIEL René
BASSE Alain	BERTAINA Marie-Jeanne
POLONZANI Gina	PONCHART Monique
Veuve MAURI	
CARLAVAN Pierre	
BARALE Franck	
ESTABLE Huguette	
Veuve BORGHINO	

BENNE ENCOMBRANTS

La benne uniquement destinée aux encombrants des particuliers (hors gravats et matériaux de construction) est installée **parking bas de l'école du village**. Afin d'éviter les dépôts par les professionnels, elle est surveillée par des caméras permettant la vidéo-verbalisation.

de 7 h 30 à 9 h 30 les mercredis des semaines paires, soit les **9 et 23 décembre, 13 et 27 janvier et 10 et 24 février 2021**.

GUIDE PRATIQUE 2021 - 2022



Avis aux professionnels
 (commerces, professions libérales, artisans, services, etc...)

- Vous êtes nouvellement installé sur la commune, vous n'étiez pas encore référencé dans notre guide ou vos coordonnées sont erronées ?

alors n'attendez pas pour vous signaler, la prochaine édition est en cours de préparation.

- Inscrivez-vous **GRATUITEMENT** via le formulaire en ligne ou contactez le service communication : 04 92 19 45 08 ou communication@laroquettesursiagne.com
 Formulaire en ligne : www.laroquettesursiagne.com/guide

NOUVEAU

CONCILIEUR DE JUSTICE

Bernard Nakache, conciliateur de justice reçoit, sur **rendez-vous obligatoire**, en mairie, tous les jeudis après-midi.

Mairie - 630 chemin de la Commune
 Prise de rendez-vous : **04 92 19 45 00**



Le téléthon se digitalise et facilite l'accès aux dons.

Il vous suffit de flasher le QR code vous accédez ainsi au site, cliquer sur faire un don, remplissez le formulaire et le tour est joué !
 Vous pouvez directement imprimer votre reçu.



ISABELLE DESPLACES, naturopathe

NOUVEAU

Isabelle Desplaces, nouvellement installée au village. Naturopathe depuis 2016, elle vous reçoit en consultation toute la semaine y compris le samedi matin au cabinet sauf le mercredi. Formée en périnatalité et petite enfance et elle s'occupe également des

animaux de compagnie pour qui elle se déplace à domicile.

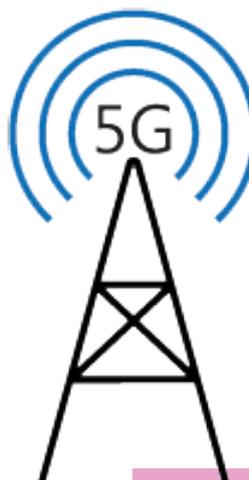
65 boulevard du 8 Mai
 "Lou Roquetan"
 Tél. : **06 60 57 81 89**
contact@isabelledesplaces.com
www.isabelledesplaces.com

CABINET MÉDICAL DU VILLAGE

Le docteur Romuald Perini a pris la succession du docteur Christian Perchet au sein du cabinet de médecine générale situé au village "Lou Roquetan" 65 boulevard du 8 Mai.

Consultation sur rendez-vous : **04 92 19 17 37**

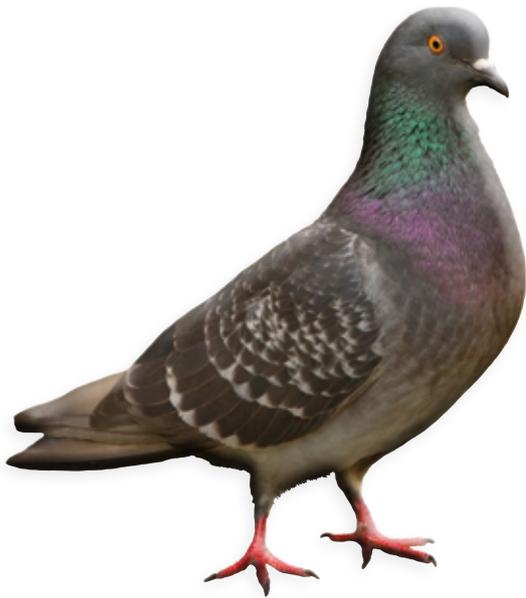
ANTENNE-RELAIS TÉLÉPHONIE MOBILE



Les dossiers d'information (consultables au service urbanisme de la mairie) concernant la modification d'installations radioélectriques sont mis à la disposition des habitants

- par **BOUYGUES TELECOM** pour le site T25000 situé 235, av. de la République.
- par **FREE MOBILE** pour le site situé 1295 chemin de la Levade.

Ce projet s'inscrit dans le cadre d'une évolution de l'antenne-relais existante vers la 5^e génération de réseau mobile.



Installé au village, le pigeonnier contraceptif est géré par un expert en colombophilie, monsieur Bruno Galiana. Cette méthode pour contenir la prolifération des volatiles est approuvée par la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) car elle bannit les moyens radicaux tels la stérilisation chimique, la capture ou l'empoisonnement encore pratiqué en Europe !

Il s'agit de nourrir et d'héberger les pigeons et subtiliser quelques œufs, remplacés par des leurres, pour limiter la surpopulation. Les couvées sont ainsi, réduites à une ou deux par an au lieu de six ou huit. Cette manipulation est une solution efficace et respectueuse des animaux.

De plus, en leur donnant une nourriture adaptée, en qualité et quantité, elle contribue à la bonne santé des individus. On peut aussi stabiliser la population au bénéfice de tous car les pigeons s'autorégulent en fonction de la nourriture disponible. Le système du pigeonnier permet aussi un contrôle de l'hygiène et de dépistage des maladies. Les oiseaux défèquent dans le pigeonnier qui est régulièrement nettoyé, ce qui limite considérablement les nuisances sur les rebords des fenêtres, sur les toits, les gouttières et les bâtiments.

Pour le bien-être de tous et le succès de cette opération
NE DONNEZ AUCUNE NOURRITURE AUX PIGEONS !

Pensez à vos voisins....

Le pigeonnier :
outil **éco-responsable**
pour améliorer la cohabitation
entre **villageois et animaux.**



Ne les nourrissez plus

Pour le bien-être de tous la commune a installé un pigeonnier au village.

Un spécialiste est en charge de la gestion de ce pigeonnier

Informations : 06 21 55 95 89

 www.laroquettesursiagne.com





Mon Voisin 06 a du cœur

Le Département des Alpes-Maritimes est plus que jamais aux côtés de ses habitants et en particulier les plus fragiles et les plus défavorisés d'entre eux.

Le dispositif, «**Mon Voisin06 a du cœur**», est une plateforme d'entraide qui permet à des bénévoles volontaires d'apporter soutien, aide et réconfort aux seniors isolés et à leurs aidants

surmenés afin que chacun retrouve sérénité, repos et bien-être.

Envie d'aider ou besoin de recevoir de l'aide ?

manifestez-vous en vous inscrivant sur :

www.monvoisin06aducoeur.fr
véritable réseau d'entraide locale pour les seniors isolés et les aidants surmenés !

Vous pouvez également télécharger la documentation sur :

www.laroquettesursiagne.com-> CCAS-> seniors :

- > Dépliant pour les bénévoles
- > Dépliant pour les bénéficiaires

Au service du bien vivre ensemble sur le territoire du Pays de Grasse, partageons nos valeurs d'entraide, de solidarité et de courage !



Comment s'inscrire* ?

Flashez ici !



* personnes majeures uniquement

ou rendez-vous sur :

www.monvoisin06aducoeur.fr

ou

0 805 016 666 Service & appel gratuits

du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et 13 h 30 à 17 h

(appel gratuit)



HappyVisio SENIORS connectés

Le Département des Alpes-Maritimes vous propose un service de conférences et d'ateliers en ligne. Favoriser le lien social et l'autonomie des personnes fragiles !

HappyVisio, c'est quoi ?

HAPPYVISIO EST UN SITE INTERNET QUI VOUS PROPOSE :

De participer à des centaines de conférences en ligne sur des sujets qui concernent votre quotidien

(santé, nutrition, fiscalité, consommation...).

De poser des questions à des experts grâce au «chat» en ligne.

De participer depuis chez vous à des ateliers mémoire en groupe de 10 à 15 personnes, d'une durée d'1 heure et animés par un neuropsychologue.

Vous êtes seniors et vous disposez d'un ordinateur ou d'une tablette ?

Le Département des Alpes-Maritimes vous offre un accès illimité à un large choix de conférences et d'ateliers à suivre en direct ou en rediffusion.

Vous souhaitez vous inscrire ?

Rendez-vous sur le site www.happyvisio.com





Christian Ortega

Maire

Vice-président de la C.A. du Pays de Grasse

le conseil municipal

vous souhaitent de

Joyeuses
Fêtes